



ORDRE DU JOUR

**SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL**

**Le lundi, 18 avril 2016
à 19h30**

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Période de questions**
4. **Procès-verbaux**
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 4 avril 2016
5. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**
 - 5.1 Appui à la « Semaine de la sécurité publique ferroviaire »
 - 5.2 Signature d'un bail pour la location d'un espace à bureau et d'entreposage
6. **Finances municipales**
 - 6.1 - - -
7. **Ressources humaines**
 - 7.1 - - -
8. **Loisirs et bibliothèques**
 - 8.1 Nomination des représentants de la Ville au Comité administratif de réalisation d'un plan d'affaires pour la création d'un « Centre pluridisciplinaire de diffusion de l'art et de la culture du Vieux-Saint-Jean »
9. **Infrastructures et gestion des eaux**

9.1 Octroi du contrat suivant :

9.1.1 SA-065-IN-16 Mise à niveau et implantation de systèmes de contrôle à divers postes de pompage

10. **Toponymie et circulation**

10.1 Stationnement interdit sur la rue de la Tramontane

10.2 Arrêt obligatoire – rue Trotter

10.3 Stationnement interdit – rue de Coulomb

10.4 Virage à gauche interdit – rue Aubry

10.5 Sens unique – rue MacKenzie-King

10.6 Retrait de signalisation – Stationnement interdit – rue Notre-Dame

10.7 Retrait de signalisation – Stationnement limité – rue Longueuil

11. **Travaux publics**

11.1 Octroi des contrats suivants :

11.1.1 SA-2358-TP-16 Travaux de coupe de pelouse dans divers parcs et espaces verts municipaux

11.1.2 SA-2359-TP-16 Fourniture et plantation d'arbres

11.1.3 SA-2376-TP-16 Approvisionnement en essence et carburant diesel – secteur est

12. **Sécurité publique**

12.1 - - -

13. **Urbanisme**

13.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure

13.1.1 DDM 2016-3650 – Madame Suzanne Lefebvre et monsieur Fernand Barrière – Immeuble situé au 555, avenue Masseau

13.1.2 DDM-2016-3661 – Commission scolaire des Hautes-Rivières – Immeuble situé au 300, rue Georges-Phaneuf

13.1.3 DDM-2016-3665 – Monsieur Éric Jutras – Immeuble constitué des lots 3 616 895, 3 268 275, 3 616 896 et 3 268283 et situé aux 50-52, rue Moreau

13.2 Étude et décision relatives à une demande d'usage conditionnel

13.2.1 UC-2016-3649 – Madame Diane Lamothe pour « Rogers Communications » - Immeuble situé au 658, route 219

13.3 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale

- 13.3.1 PIIA-2016-3648 – Monsieur Éric Jutras - Immeuble constitué des lots 3 616 895, 3 268 275, 3 616 896 et 3 268283 et situé aux 50-52, rue Moreau
- 13.3.2 PIIA-2016-3662 – Commission scolaire des Hautes-Rivières - Immeuble situé au 300, rue Georges-Phaneuf
- 13.3.3 PIIA-2016-3679 – Monsieur François Longpré – Immeuble situé au 549, rue des Acadiens
- 13.3.4 PIIA-2016-3680 – Monsieur Yves Riopel – Immeuble situé au 654 – 1^{re} Rue
- 13.3.5 PIIA-2016-3682 – Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu – Immeuble situé au 182, rue Jacques-Cartier Nord
- 13.4 Adoption du premier projet des règlements suivants :
- 13.4.1 Règlement n° 1431
- « Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de :
- supprimer l'usage Y1-01-01 à la colonne « A » et le contenu de la colonne « B » relatifs à l'usage « salle de jeux électroniques » à l'article 60 ;
 - ajouter l'usage C4-02-12 « salle de jeux électroniques » à la sous-classe C4-02 à l'article 41 ;
 - autoriser l'usage C4-02-12 (salle de jeux électroniques) ainsi que l'usage C4-02-06 (salle de bingo) et la sous-classe C4-01 (activités culturelles et récréatives) dans la zone C-1052 ;
 - d'interdire l'usage C4-02-12 (salle de jeux électroniques) dans les zones C-1011, C 1026, C-1051, C-1073, C-1510, C-1511, C-1859, C-2112, C-2201, C-2618, C-5501, C-5580, C-5581, C-5582, C-5591, C-5598, P-1021, P-1046, P-1533, P-1542, P-2206 et P-3023 »
- 13.4.2 Règlement n° 1457
- « Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but de créer une nouvelle zone, à même une partie de la zone P 1825, délimitée au nord par la rue Georges-Phaneuf, à l'est par le boulevard du Séminaire Nord, au sud par la rue Lebeau et à l'ouest par la rue Dorchester, et d'y autoriser la classe « Multifamiliale », de 20 à 110 logements, et d'adopter les normes se rapportant à cet usage »
- 13.4.3 Règlement n° 1458
- « Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but :
- d'autoriser la « Classe 2 » du groupe commerce et service (C), dans la zone C 1524, située sur le chemin Grand Bernier Sud au sud de la rue des Carrières;
 - d'augmenter la hauteur maximale d'un bâtiment principal à 12 mètres au lieu de 10 mètres dans la zone H-1790, située entre la rue Smith et la rivière Richelieu »

13.4.4 Règlement n° 1463

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but de créer une nouvelle zone du groupe habitation, à même une partie de la zone C-1862, située au sud de la rue Veilleux et au nord des rues Brais et Therrien dans le quartier Saint-Eugène, et d'y autoriser les classes « Unifamiliale, Bifamiliale et Trifamiliale », et d'adopter les normes se rapportant à ces classes d'usages »

13.5 Adoption du second projet du règlement suivant :

13.5.1 Règlement n° 1432

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de modifier la norme relative à un événement promotionnel érigé pour la vente de fleurs ou de plantes, lequel événement sera dorénavant autorisé uniquement pour un usage principal de fleuriste (C1-06-10) ou de vente au détail de fruits et légumes (C1-01-02) et ce, dans les zones du groupe commerce et service (C) et communautaire (P) »

13.6 Demande d'exonération des frais relatifs à la demande de modification à la réglementation d'urbanisme n° MRU-2016-3678 (règlement n° 1463)

14. Transport et mobilité urbaine

14.1 - - -

15. Avis de motion

15.1 Règlement n° 1431

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de :

- supprimer l'usage Y1-01-01 à la colonne « A » et le contenu de la colonne « B » relatifs à l'usage « salle de jeux électroniques » à l'article 60 ;
- ajouter l'usage C4-02-12 « salle de jeux électroniques » à la sous-classe C4-02 à l'article 41 ;
- autoriser l'usage C4-02-12 (salle de jeux électroniques) ainsi que l'usage C4-02-06 (salle de bingo) et la sous-classe C4-01 (activités culturelles et récréatives) dans la zone C-1052 ;
- d'interdire l'usage C4-02-12 (salle de jeux électroniques) dans les zones C-1011, C 1026, C-1051, C-1073, C-1510, C-1511, C-1859, C-2112, C-2201, C-2618, C-5501, C-5580, C-5581, C-5582, C-5591, C-5598, P-1021, P-1046, P-1533, P-1542, P-2206 et P-3023 »

15.2 Règlement n° 1443

« Règlement décrétant la création d'un programme d'aide financière pour le traitement des frênes situés sur les propriétés privées »

15.3 Règlement n° 1457

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but de créer une nouvelle zone, à même une partie de la zone P 1825, délimitée au nord par la rue Georges-Phaneuf, à l'est par le boulevard du Séminaire Nord, au sud par la rue Lebeau et à l'ouest par la rue Dorchester, et d'y autoriser la classe « Multifamiliale », de 20 à 110 logements, et d'adopter les normes se rapportant à cet usage »

15.4 Règlement n° 1458

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but :

- d'autoriser la « Classe 2 » du groupe commerce et service (C), dans la zone C-1524, située sur le chemin Grand Bernier Sud au sud de la rue des Carrières;
- d'augmenter la hauteur maximale d'un bâtiment principal à 12 mètres au lieu de 10 mètres dans la zone H-1790, située entre la rue Smith et la rivière Richelieu »

15.5 Règlement n° 1460

« Règlement autorisant des travaux d'aménagement d'un talus situé sur l'avenue du Parc et d'un chemin d'accès sur le terrain de l'aéroport, décrétant une dépense n'excédant pas 211 000 \$ et un emprunt à cette fin »

15.6 Règlement n° 1461

« Règlement abrogeant le règlement n° 0997 »

15.7 Règlement n° 1462

« Règlement modifiant l'emprunt et la dépense décrété par le règlement n° 1075 relatif à la réalisation de travaux de réfection pour différentes voies publiques »

15.8 Règlement n° 1463

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but de créer une nouvelle zone du groupe habitation, à même une partie de la zone C-1862, située au sud de la rue Veilleux et au nord des rues Brais et Therrien dans le quartier Saint-Eugène, et d'y autoriser les classes « Unifamiliale, Bifamiliale et Trifamiliale », et d'adopter les normes se rapportant à ces classes d'usages »

15.9 Règlement n° 1465

« Règlement modifiant le règlement n° 0001 relatif à la régie interne du Conseil municipal et au maintien de l'ordre durant ses séances »

16. **Règlements**

16.1 Règlement n° 1412

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but de modifier la largeur minimale d'un lot intérieur et d'un lot d'angle, ainsi que la superficie minimale d'un terrain

dans la zone H-1172, située au sud de la rue Saint-Denis et à l'ouest de la rue Champlain, face au canal et à la rivière Richelieu »

16.2 Règlement n° 1434

« Règlement relatif à la lutte contre la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu »

16.3 Règlement n° 1448

« Règlement modifiant le règlement n° 0879 relatif à l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 »

16.4 Règlement n° 1454

« Règlement autorisant l'acquisition d'équipements et l'exécution de travaux de mise en place de chambres de contrôle sur des conduites d'aqueduc existantes de la rue Pierre-Dionne, décrétant une dépense n'excédant pas 241 000 \$ et un emprunt à cette fin »

17. **Dépôt de documents au Conseil municipal**

17.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mars 2016 du Comité exécutif

17.2 Registre cumulatif des contrats accordés par le comité exécutif et par les fonctionnaires à qui de tels pouvoirs ont été attribués pour la période de décembre 2015 à mars 2016

17.3 Procès-verbal de correction pour le règlement n° 1392

17.4 Certificat de la procédure d'enregistrement du règlement n° 1414

18. **Correspondance**

19. **Période de questions**

20. **Communications des membres du Conseil municipal au public**

21. **Levée de la séance**